

➤ Acceptez-vous de recevoir les actualités de la FFK? ☐ oui ☐ non

DEMANDE DE LICENCE

PAR INTERNET

SAISON 2025/2026

>	Me	erci	ď	éc	rir	e e	n	ΜA	۱J	US	CL	JLI	ΞS	ďi	m	pri	m	er	ie	et a	au	ıst	yl	o â	à b	ille	e -	À	C	OI	NS	EI	?V	Ε	R	3 /	41	NS	P	Α	R I	LE	C	LU	В
>	CL	.UB	L						ĺ																																	Ĺ	Ī		
RENOUVELLEMENT DE LICENCE En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ». ADRESSE MAIL PERSONNELLE Veillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre club.							Siv	ous	s av	ez c	léjà	i éte	é lic	en	cié((e) iı	ndi	que	ez ic	i vo	otre	n°	de	lice	nce	, [1				1		<u> </u>										
	L	.es iı	nfc	rm	ati	on	s re	elat	iv	es a	aux	n	otic	ices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : ffkarate.fr																															
>	Adı	esse	e-	mai	l d	u lic	en	cié i	ind	disp	ens	sab	le p	pour recevoir l'attestation									ce (POI)RTANT : écrire lis						iblement EN				MAJUSCULE				S)	s)					
	Ш		_				Ļ	_	_											L	_	@					L	<u> </u>	긕				_	Ц			L					\perp			
>	NO ▼ No	UVE om	Αl	J LI	CE	NC	ΙÉΙ	DAI	NS	S LE	CI	LUE	3 (c	u m	iod	ifica	atio	ns p	oou	r les	s re	enou	ıve	ller	mer	nts)		l Pré	no		Мm	e			Nat	tioi	nal	lité		•••••	•••••	•••••	•••••	• • • • •	•••••
	Ш											L	L	\perp													L															\perp			
	▼ Di	ate d	e n	aiss	and	ce : <i>j</i>	our/	moi:	s/a	nnée	9 	MPC	RTA	NT		llez à njam					bleı	ment	vot	re d	late	de na	aissa	ance	car	cell	e-ci d	conc	dition	ne	votr	e ca	itég	jorie	ďâg	ge:	oous	sin, p	oupi	lle,	
	▼ N°	ī	_			, 	V R	≀ue,	Вс	d, Av	en.	ue,	Cou	ırs, e	etc.	•	No	m c	de la	a vo	ie	ï	ï			ï	ï	ï			ı	ï	ï	ı			ı	ī	1		ï	ï	ï	ì	ı
	V Ap	nart	om	ent	É+] 	Fo	cali	or	Imr	mai	اطر	. R	âtim	Jen	t D	ácio	lon	CO		L	_	_				_	_			_	_	_	_			_	_	_		_	_	_	_	_
		рагс		ent	, L	age	, L3	Can	CI,		nec			atiii		ι, κι	2310	iem		Ĺ					L			>	Pei	SOI	nne	en	situ	Ja	tior	ı d'	ha	ndi	car	o [oui			non
	▼ Lie	eu-di	t	ı		ı	ï	ï	ı			ı	ï	ï	ī	V	Co	de	pos	stal	ı	ī	T	7 C	om	mui	ne	ī	ı		ı	ï	ï	ī			ı	ī	1		ı	ï	ï	ï	ı
	I ▼ Té	léph	one	<u> </u>					_				▼	Télé	nh	one	2			_	_	_	L			✓	CC	nde	stv	le (voir	au	vers	50)		_	_		_			_		_	_
	Щ												Ĺ													L	Ĩ	, ,,		Ĺ		Ĭ		,											
>	INF	ORI	ΜА	TIO	N	РО	UR	LE	С	ON	TR	ÔL	E C)H	NC	OR	AB	ILI	ΤÉ	(un	iq	uer	ne	nt	ро	ur	les	di	rig	ea	nts	, p	rofe	259	seu	ırs,	, aı	rbit	tre	s e	t c	oac	hs)	
	▼ ١	lom (de	nais	sar	nce	ī	ī		Ĺ	ī	ī	ī	ı			l	Ī	ī	ī		▼ ∨	/ille	de	na	issa	nce	е	ī	ì	ı		ı	i	ī	ì		ï	ı				ı	ï	ıl
	▼ 1	lumé	éro	de d	dép	arte	eme	ent	de	nai	ssa	nce								_		▼ F	ays	s de	e na	aissa	anc	e	_	_			_	_	_			_	Ť	_		_	_	_	1
	Un	ique	m] ent	· ci	na	vs	de	na	aicc	an	ce	au	tre	au	e l:	a F	rar) Ce			L	_	_				L	_	_	Ц		L	L	_	_		_	\perp					L	ᆀ
		lom					•		•••	1	ı	1			4-	ı	1	1				V N	lon	n e	t pr	énc	m	de l	la n	nèr	e			ŀ				ì						ï	٦
	L				<u>_</u>	<u>_</u>				<u></u>	<u>_</u>	<u>_</u>					L	<u>_</u>				L	L	<u>_</u>				L	<u>_</u>					L	<u>_</u>			<u>_</u>	<u>_</u>				<u> </u>		Ш
>	 LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE: Attention à ne remplir qu'une seule des det Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK. Régler la somme de 39 € TTC (licence: 38,40 € TTC et assurance: 0,6 TTC). Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d' traitement informatique par la FFK. Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives: aux assurances et garanties complémentaires la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 197 modifiée « Informatique et libertés ». 								60 € d'un es, à 178	Ē	s		 Refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporproposée par la FFK; dans ce cas, le soussigné reconnait avoir été info des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines ass Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'u traitement informatique par la FFK. En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,60 € o l'assurance, mais régler finalement la somme de 38,40 € TTC. Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informatio relatives: aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de licence, au certificat médical ainsi qu'à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ». 									orm soci un de ons e la	é																						

INFORMATIONS

VALIDITÉ DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la Fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site ffkarate.fr, rubrique « Statuts et Règlements »).

CERTIFICAT MÉDICAL

En application de la circulaire du 12 septembre 2022 de la FFK, désormais pour les pratiquants mineurs et majeurs, plus aucun certificat médical n'est exigé (sous conditions). Retrouvez toutes les informations dans la rubrique « Certificat médical » sur le site ffkarate.fr

LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : **licences@ffkarate.fr**

ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate.fr, rubrique « *Assurances »* ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et du bulletin de souscription des garanties complémentaires.

- > Responsabilité civile : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrite par la FFK.
- > Accident corporel: la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de l'assureur Generali via le courtier Marsh. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuelle accident » s'élève à 0,60 € TTC quel que soit l'âge.

> Options complémentaires: le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de Generali via le courtier Marsh. Le bulletin de souscription de garanties complémentaires est situé en dernière page de la notice d'information assurances.

EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur **assurances.karate@marsh. com** ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à Marsh. N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave : Tél : +331 45 16 66 36 (contrat n°10273)

Marsh

Département Sports & Événements Tour Ariane 92088 Paris La Défense Cedex Ligne dédiée : 01 87 21 27 86

Mail: assurances.karate@marsh.com

STYLES ET DISCIPLINES

KARATÉ DO

Style	Code
Karaté Full Contact	KFC
Goju Ryu	GOJU
Karaté Contact	KTAC
Kempo	KEMPO
Kinomichi	KINO
Kyokushinkaï	KYOK
Okinawa Shorin-Ryu	OKI
Shito Ryu	SHIT
Shorinji Ryu	SHORI
Shotokaï	SHOK
Shotokan	SHOT
Shotokan Oshima	SHOHS
Shukokaï	SHUK
Uechi Ryu	UECH
Wado Ryu	WADO
Autre style de karaté-do	KARA

KARATÉ JUTSU

Style	Code
Aito Self-défense	AITO
Body Karaté	BODY
France Shorinji Kempo	FSK
Genbudo	GEN
Juku Karaté Jutsu	JKJ
Karaté Mix	KMIX
Karaté Défense	KDEF
Kobudo	KOBU
Nanbudo	NANB
Nihon Taï-Jitsu	NIHO
Nunchaku	NUNC
Pankido	PKD
Shidokan	SHID
Shindokaï	SHKA
Shinkido	KIDO
Shorinji Kempo	SKEM
Shudo Kan	SKAN
Taï-Do	TD
Taï-Jitsu	TAI
Taï Kyoku Ken	TKY
Takeda Budo	TAKE
Tokitsu Ryu	TOKI
Toreikan Budo	TORE
Wadokan	WKAN
Autre style de karaté-jutsu	KAJT
Art du combat et la canne de défense	ACCD

DISCIPLINES ASSOCIÉES

Code				
KALIESK				
SILA				
AMSEA				
AMV				
KRAV				
PARAK				
WUSHU				
YOS				

AUTRES DISCIPLINES

Style	Code
Capoeira	CAPOE
Kung Fu	KUNG
Kung Fu Chuan Fa	CHUAN
Seibukan	SEIBK
Qi-Gong	QGNG
Tai Chi Chuan	TCH
Wushu Lutte Chinoise	WLCH
Jeet Kune Do	JKD

